



FICHE INSCRIPTION

2024/2025



UNION SPORTIVE DU VESINET – Section Basket



<https://www.vesinet-basket.fr/> usvbasketinscription@gmail.com

ADHÉRENT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : Nationalité :

LIEU de Naissance : email de contact :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

PARENTS / RESPONSABLE LÉGAL / PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Père

NOM : PRÉNOM :

email : Téléphone portable :

Mère

NOM : PRÉNOM :

email : Téléphone portable :

Chaque licencié se doit de respecter certaines règles. Le basket est un **sport collectif** et le comportement de chacun a une influence sur la bonne marche de celui-ci. (cf. règlement intérieur qui fait partie intégrante du dossier d'inscription)

RÈGLEMENT DE MA COTISATION

Nous vous proposons 2 options pour vous inscrire et soutenir votre club !

| Option 1 : licence seule | Option 2: je soutiens mon club |
|--|--|
| <p>Je règle ma cotisation annuelle selon le tarif indiqué dans le tableau des cotisations, soit€</p> | <p>Je fais un don pour soutenir le club <u>sans augmenter ma cotisation</u> (Voir détail page 2). En complément de ma cotisation, je souhaite faire un don de 100€ à l'USV Basket.</p> <ul style="list-style-type: none">• Je bénéficie d'une remise de 34€ sur ma cotisation, en qualité de membre donateur• Je bénéficie d'une économie d'impôt de 66€ (un reçu fiscal de 100€ me sera adressé). Ainsi le versement de ce don est neutre financièrement pour l'adhérent. <p>Je règle donc ma cotisation€ + 66€ =€</p> <p><i>Exemple pour une adhésion U15 : 260€ + 66€ = 326€</i></p> |

Je règle par

- **Virement bancaire** (en priorité si possible - nous demander notre RIB)
- Chèque à l'ordre de USV BASKET (1 à 3 chèques)
- Espèces
- Carte PASS+ 78 (de 6ème à majorité)
- Carte LABAZ (pour les 15-17 ans)
- Pass'Sport (de 6 à 17 ans sous conditions)
- Coupons Sport ANCV
- Chèques Vacances ANCV

Merci d'inscrire au dos du chèque le nom de l'adhérent

La totalité des chèques est à remettre au moment de l'inscription

Je souhaite :

Une attestation de paiement : oui non

Une attestation Carte Famille : oui non

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

COMMENT DEVENIR MÉCÈNE EN SOUTENANT VOTRE CLUB

Comment fonctionnent les dons ? Pourquoi le versement de don est neutre financièrement pour l'adhérent ?

Chaque adhérent a la possibilité de faire un don de 100€ lors de son inscription, en complément de sa cotisation. Dans ce cas, l'adhérent bénéficie, en sa qualité de donneur et s'il est imposable :

- d'une réduction de 34€ sur sa cotisation
- d'une réduction d'impôt de 66€.

Le don ne peut être réglé que par chèque, espèces ou virement. Les autres modes de paiement seront pour la licence et l'adhésion. Un justificatif fiscal sera remis par le club afin que l'adhérent puisse reporter le montant du don sur sa prochaine déclaration de revenus.

Le cumul de ces deux mécanismes rend le versement de don neutre financièrement pour l'adhérent.

Exemple :

Je m'inscris en catégorie U15 (cotisation de 260€) et verse un don de 100€. Je règle : 260€ + 100€ - 34€ = 326€ et je pourrai bénéficier d'une réduction d'impôt de 66€. Au final, j'aurai déboursé : 326€ - 66€ = 260€, soit le montant de ma cotisation.

TABLEAU DES COTISATIONS

| CATÉGORIE | ANNÉE DE NAISSANCE | COTISATION | LICENCE SUPPLÉMENTAIRE (même FAMILLE) |
|--------------------|--------------------|------------|---------------------------------------|
| Baby (U7) | 2018-2019 | 175 € | 175€ |
| Mini poussins (U9) | 2016-2017 | 175 € | 175€ |
| Poussins (U11) | 2014-2015 | 260 € | 220 € |
| Benjamins (U13) | 2012-2013 | 260 € | 220 € |
| Minimes (U15) | 2010-2011 | 260 € | 220 € |
| Cadets (U17) | 2008-2009 | 260 € | 220 € |
| Juniors (U20) | 2005-2007 | 260 € | 220 € |
| Seniors | 1989-2004 | 260 € | 220 € |
| Anciens | Avant 1989 | 260 € | 220 € |
| Loisirs | - | 175 € | 175€ |

A noter que pour tout nouveau licencié, un droit d'entrée de 50 Euros sera demandé.